

La démence et la loi de l'âge. G. de Clérambault

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b044_B_f0120**

Source**Boite_044_B-7-chem | Psychopathologie.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées**[de Clérambault, Gaëtan Gatian](#)**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

La démence et la loi de l'âge

120

G. de Cécile van Elst.

"Les atteintes du système sont d'au début + systématiques que le s. est d'âge + avancé."

Depuis la période foetale jusqu'à la période prénatale, la résistance du système aux agénésies est en augmentant; les atteintes inférieures du système, qu'elles ont été soit de moins en moins massives, de + en + systématiques

- chez le fœtus: idiotie et grossières atteintes motrices

- chez le j. en part: infirmité, atteinte motrice + circonsrite

- De l'enfance: démenie possible avec convulsions agitées.

- A l'adolescence: héliophrenie et catatonie

- Plus tard, jusqu'à 30 ans, démence paranoïde

- Après 40 ans: phase chronique sans démenie ou avec démenie He spicielle et + tardive."

BnF
MSS

(1) "Cela du moins jusqu'à la fin de l'âge adulte"

